



C.D.P.M.E

PROCES-VERBAL N° 1

Réunion d'urgence du 30/10/2024

Président : M. Nuno Filipe MIGUEL

Présents : MM. Lucien SIBA, Serge BERGIER, Louis FILIN (représentant CDA)

Invité: M. Philippe SURMON (Président du District 75)

Ouverture de la séance à 18h30.

1) La commission étudie le calendrier des compétitions à venir, et décide :

Match N°28238525 - PARIS UNIVERSITE CLUB / PARIS XIII ES U18 D1 (P.U) du 03/11/2024

La commission demande à la CDA de désigner 3 arbitres officiels, à la charge des 2 clubs (central et un assistant à la charge du club recevant et l'autre assistant à la charge du club visiteur).

Match N° 29921055 - PARIS 15 AC / SEIZIEME ES COUPE DE L'AMITIE 1/8 DE FINALE du 10/11/2024

La commission demande à la CDA de désigner 3 arbitres officiels, à la charge des 2 clubs (central et un assistant à la charge du club recevant et l'autre assistant à la charge du club visiteur).

2) La commission a invité les Présidents ou représentants des Clubs de CHAMPIONNET S.PARIS et de LA SALESIENNE DE PARIS, suite au courriel du Président de LA SALESIENNE DE PARIS, attirant notre attention, sur un éventuel risque, concernant tous les matches entre les 2 clubs et particulièrement ceux, se déroulant au Stade Bertrand Dauvin Paris 18ème :

- **La commission a reçu le 30/10/2024 à 19h, les 2 représentants des Clubs de CHAMPIONNET S.PARIS et LA SALESIENNE DE PARIS, respectivement MM MESSAOUI (Championnet) et MARTIN (la Salesienne).**

Il a été convenu pour le :

MATCH N°28233492 - SALESIENNE DE PARIS/CHAMPIONNET S.PARIS SENIORS D2 (P.U) du 03/11/2024

La commission désigne un délégué officiel à la charge des deux clubs (M. SIBA Lucien).

Et la commission doit sécuriser les matchs à venir concernant ces deux Clubs, notamment celles se déroulant au Stade Bertrand Dauvin.

3) La commission a invité les Présidents ou représentants des Clubs de CHAMPIONNET S.PARIS et de SEIZIEME ES, suite aux incidents de la saison 2023/2024, lors du match U18 D1 se déroulant au Stade Bertrand Dauvin, match interrompu suite à l'envahissement du terrain et l'agression sur les joueurs du SEIZIEME E, de l'Arbitre et des éducateurs de CHAMPIONNAT S PARIS, par les spectateurs non identifiables :

- **La commission a reçu le 30/10/2024 à 19h, les 2 représentants des Clubs de CHAMPIONNET S.PARIS et SEIZIEME ES, respectivement MM. MESSAOUI (Championnet) et MIGUEL (Seizième ES). La séance a été Présidée par M. FILIN Louis, M. MIGUEL Nuno Filipe, n'a pas participé à la délibération et décision de ce dossier.**

Il a été convenu pour le :

Match N° 28238527 – CHAMPIONNET S.PARIS / SEIZIEME ES U18 D1. (P.U) du 03/11/2024

La commission désigne un délégué officiel à la charge des deux clubs.

La commission demande à la CDA de désigner 3 arbitres officiels, à la charge des 2 clubs (central et un assistant à la charge du club recevant et l'autre assistant à la charge du club visiteur).

La commission dit match à jouer, sur terrain neutre, à la date prévue.

Charge au club de CHAMPIONNET S.PARIS, de trouver un terrain de repli, au cas d'impossibilité de cette obtention, le match sera reporté à une date (à fixer par la COC) ultérieurement.

Par ailleurs, la commission a fait la demande au Président du District 75, de prendre rendez-vous avec la Mairie du 18ème, avec les autorités de Police Nationale, ainsi que la Direction Jeunesse et Sports, afin de prendre des mesures concrètes concernant la sécurité des matchs se déroulant au Stade Bertrand Dauvin, Paris 18ème.

La séance est levée à 20h.

Le Président de la Commission CDPME

Nuno Filipe MIGUEL